

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{ER} OCTOBRE 2015.

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à 20h00 à la Mairie sous la présidence de Guy PÉMARTIN, Maire.

Sylvie DULUCQ excusée, a donné procuration à Guy PÉMARTIN

Le compte rendu de la réunion de la séance précédente appelle des observations.

1 - Dans le cadre du débat sur le PADD, il n'est pas clairement annoncé le souhait de l'assemblée de limiter l'évolution du parc de logements collectifs.

2- En ce qui concerne l'école, s'il doit y avoir un regroupement avec d'autres communes, il sera à l'initiative de l'Inspection d'Académie.

1^{ER} POINT: DÉCISIONS MODIFICATIVES

Des crédits sont ouverts pour 2 500 € sur l'opération « Salle de sport » afin de tenir compte des travaux de peinture des lignes (imputation en section d'investissement compte tenu des évolutions de normes). Les lignes supplémentaires pour le badminton n'ont pas été tracées pour risque de non homologation du terrain de basket.

L'actualisation des crédits pour le FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) n'est pas concrétisée car l'actualité présage d'une reprise en compte de ce fonds par l'intercommunalité.

2^{ème} POINT : SYNDICAT DES 3 CANTONS

Le rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable présenté par le Syndicat Eau et Assainissement n'appelle pas d'observations.

3^{ème} POINT : AIDE AUX DEVOIRS

La CCLO utilisera les locaux scolaires et la salle associative pour l'aide aux devoirs, 3 salles seront nécessaires. Une convention sera signée à cet effet.

4^{ème} POINT : POINT SUR DOSSIERS-INFORMATIONS DIVERSES

1 -PLAN LOCAL D'URBANISME :

- Une réunion publique pour présenter le PADD est programmée pour le 8 octobre. Chaque foyer recevra une information
- Une réunion de travail sur le zonage est prévue le 16 octobre.

2 – Dossier AD'AP: une demande de prorogation de délai a été adressée au Préfet pour la mise en œuvre de cette procédure (agenda de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public). Les services techniques de la maison des Communes vont travailler sur ce dossier.

3 - SDCI : (schéma départemental de coopération intercommunale) : le conseil municipal devra se réunir très prochainement, pour donner un avis sur les propositions de la Préfecture. Le territoire de la CCLO ne devrait pas faire l'objet de modification. En ce qui concerne les syndicats, leur regroupement ou leur intégration aux territoires intercommunaux n'est pas clairement défini. Une réunion d'information est prévue le 13 octobre pour le syndicat eau et assainissement.

4 - **CLECT :** la commission locale d'évaluation des charges transférées a pour mission principale d'évaluer les transferts de charges communales à l'EPCI. Les propositions de cette commission feront l'objet d'un débat en bureau des maires.

5 - ASSOCIATIONS :

- La signature de la convention d'utilisation des salles a été l'occasion de réunir toutes les associations. Le bilan de l'année passée a été fait, il faut noter une bonne entente entre toutes les associations.
L'agent technique ne recevra plus directement les demandes émanant des diverses associations. Elles seront formulées à la mairie ou auprès d'un élu.
- Club de foot : Mr Christian BORDENAVE, président a adressé un courrier pour faire part de sa démission.

6 - SALLE DE SPORT : - STADE

- La salle de sport a fait l'objet d'une effraction, plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.
- Les panneaux de basket et poteaux de foot ont fait l'objet d'un contrôle, rien à signaler. Il a été précisé lors de cette vérification que les panneaux basket doivent être ancrés ou protégés par des barrières quand ils sont en position basse.
- De nouvelles portes ont été posées aux tribunes par l'entreprise MARLADOT.

7 - IMMEUBLE MENAÇANT RUINE : Le propriétaire a refusé une entrevue en mairie, le courrier leur signifiant le départ de la procédure de péril non imminent va donc être envoyé.

8 - NOUVEAUX DÉLÉGUÉS COMMISSION ELECTORALE : le Tribunal de Grande Instance et le Préfet ont désigné respectivement membres de la commission électorale :

- Geneviève DOPPLER
- Gérard LAHITTE

9 - CIMETIERE

La communauté de communes a terminé les travaux de gravillonnage des allées. Le même aménagement va être réalisé au cimetière ancien. Les containers devront être déplacés à proximité des portails.

10- Lotissement Arriou de l'Ous : le notaire de la commune va se mettre en rapport avec ses confrères, l'un chargé de la vente des lots et l'autre s'occupant de l'association des co-lotis afin d'éclaircir les problèmes liés à la conformité de ce lotissement.

11 - LICENCE IV : suite à une entrevue avec le service administratif les diverses possibilités d'exploitation sont évoquées. La première démarche est de fixer le lieu d'exploitation. Le procureur de la république sera saisi pour avis avant toute décision de mise à disposition.

5ème POINT : QUESTIONS DIVERSES

- Cérémonie du 11 novembre : elle aura lieu à 9h45
- Aide aux migrants : L'idée de proposer des logements n'est pas suffisante. C'est une procédure très encadrée par la Préfecture, avec un cahier des charges très lourd.

Séance levée à 21h15
Le Maire – Guy PÉMARTIN

